

Allocution de Laura Baeza,
Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union Européenne en Tunisie.

Séminaire de clôture du jumelage
Banque de France – Banque Centrale de Tunisie
« *Mise en place d'un cadre de politique monétaire axé sur le ciblage de
l'inflation à la Banque Centrale de Tunisie* »

Hôtel Sheraton - 23 mai 2013

Monsieur le Gouverneur,
Madame le Premier Sous-Gouverneur,
Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir invité à prononcer quelques mots en introduction de ce séminaire de clôture du jumelage entre la Banque centrale de Tunisie et la Banque de France, avec la participation de la Banque nationale de Pologne, la Banque de Suède et la Banque d'Angleterre, et qui visait à la « *Mise en place d'un cadre de politique monétaire axé sur le ciblage de l'inflation à la Banque centrale de Tunisie* ».

Comme l'a rappelé Monsieur le Gouverneur il y a quelques instants, ce jumelage a été mis en œuvre dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association qui permet de soutenir les administrations tunisiennes dans la mise en œuvre de réformes institutionnelles dans l'ensemble des domaines couverts par l'Accord d'Association et le plan d'action du Partenariat Privilégié.

Parmi les différentes modalités de mobilisation d'assistance technique prévues par cet instrument, les jumelages entre institutions publiques tunisiennes et

européennes constituent à mon sens les plus intéressants et, sans nul doute, les plus appréciés par les administrations tunisiennes.

Ainsi, depuis les événements de janvier 2011, près de 20 contrats de jumelage ont été signés pour un montant cumulé de 21,5 millions d'euros dans des domaines allant de la réforme de la justice à celle du secteur des transports ou des finances publiques.

Le succès de cet instrument de coopération tient avant tout à l'accent porté sur le développement d'une relation de partenariat entre hauts cadres des administrations des deux parties autour de projets de réforme – souvent complexes et nécessitant par conséquent la mobilisation d'une expertise pointue sur une période prolongée.

Cet engagement commun permet en retour le développement de relations de travail privilégiées et la réalisation d'un travail en profondeur dont les effets ont la plus grande chance d'être pérennes.

Nous constatons d'ailleurs dans la plupart des cas que ces relations interinstitutionnelles perdurent au delà de la période de mise en œuvre des jumelages. Il convient enfin de noter que la participation fréquente de plusieurs institutions européennes à un même jumelage permet de faire bénéficier nos partenaires tunisiens de la diversité des expériences européennes de réforme, notamment dans les champs institutionnels et de politique économique.

Le jumelage qui nous réunit ce matin me paraît tout à fait illustratif de ces divers points. D'un montant de 1,1 million d'euros, il a permis la mobilisation de plus de quarante experts européens et la réalisation de plusieurs centaines de jours de missions et de visites d'étude.

Au delà de ces chiffres, il convient surtout de souligner la grande mobilisation des équipes de la Banque de France et des autres banques centrales européennes, ainsi que celle de la Direction de la Stratégie de la Politique Monétaire de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Ces efforts ont en fait largement dépassé les engagements inscrits dans le contrat de jumelage pour aboutir à la constitution de véritables équipes communes, engagées dans le développement d'outils et de méthodologies nouvelles et souvent originales en ligne avec les objectifs du jumelage.

Les équipes de la BCT ont également pu bénéficier de la présentation par leurs consœurs européennes d'un vaste panorama d'expériences, notamment en ce qui concerne le développement des pré-requis au passage à une politique de ciblage de l'inflation – et je pense ici tout particulièrement à l'expérience de la Banque Nationale de Pologne –, ou la politique de communication avec, outre l'intervention de hauts cadres de la Banque de France, des visites à la Banque Centrale Européenne, la Bank of England et la Riksbank suédoise.

Grâce à ces efforts, la BCT dispose aujourd'hui d'un dispositif d'analyse et de prévision adapté à ces objectifs de politique monétaire, d'outils statistiques et de gestion des données renouvelés et d'une politique de communication renforcée.

Ces acquis devraient s'avérer particulièrement significatifs dans le contexte actuel. Il est clair, en effet, qu'à l'instar de nombreux autres domaines, la révolution a permis l'émergence d'une plus grande ouverture dans les choix de politique économique, par le biais d'un débat désormais tenu au grand jour.

De tels débats devraient permettre de mieux informer les choix de politique économique et de renforcer leur légitimité. Ils constituent également un nouveau défi pour les institutions en charge qui devront redoubler d'effort pour expliquer les motivations et les résultats attendus de leurs actions.

Le débat actuel entourant les causes, les conséquences et les remèdes à apporter à la hausse des pressions inflationnistes est illustratif de ce nouvel état d'esprit.

Dans le même temps, la volatilité de l'environnement économique international appelle également la formulation de politiques économiques plus réactives afin d'anticiper autant que possible les ajustements nécessaires au maintien de la stabilité macro-économique.

Les analyses approfondies des mécanismes de transmission de la politique monétaire ainsi que les instruments de prévision développés dans le cadre du jumelage répondent tout à fait à ces nouvelles exigences et devraient contribuer à crédibiliser les choix de la BCT. La constitution récente d'un comité de politique monétaire participe d'une même démarche en matière de transparence et de communication.

Nous sommes dans ce contexte particulièrement honorés de la volonté affichée par Monsieur le Gouverneur de poursuivre le travail engagé dans le cadre d'un second jumelage portant sur les aspects opérationnels de mise en œuvre de la politique monétaire, notamment dans ces dimensions de gestion de la liquidité et de développement des marchés monétaires et interbancaires.

Permettez-moi enfin de réitérer d'un point de vue plus général le soutien de l'Union Européenne au processus de réformes dans lequel la Tunisie s'est engagée. Au delà de l'instrument de jumelage, ce soutien s'est traduit depuis

2011 par un doublement de l'aide européenne non remboursable, faisant de la Tunisie le principal bénéficiaire de l'assistance additionnelle aux pays de la zone du voisinage sud que l'UE s'est engagée à mobiliser.

Je tiens également à souligner qu'au delà de ces instruments traditionnels de coopération, l'UE dispose instrument d'Assistance Macro-Financière sous forme de prêts à la balance des paiements mis en œuvre la DG ECFIN qui pourrait, le cas échéant, également être mobilisé, dès lors que serait conclu l'accord en cours de finalisation avec le Fonds Monétaire International.

Le point commun de ces divers instruments tient à l'importance accordée lors de leur mise œuvre à un dialogue approfondi sur les conditions macro-économiques et les objectifs des autorités tunisiennes en la matière. L'importance de maintenir un cadre macro-économique stable est en effet considérée comme une condition *sine qua non* à l'atteinte des objectifs de coopération qu'ils sous-tendent. Et je n'ai aucun doute sur la contribution de ce jumelage significative à l'approfondissement de ce dialogue entre autorités tunisiennes et européennes sur ce sujet.

Permettez-moi donc de féliciter encore une fois les équipes de la Banque de Tunisie et de leurs partenaires, et plus particulièrement les deux chefs de projet, le conseiller résident ainsi que son homologue, pour leur travail dans le cadre de ce jumelage.

Je vous remercie pour votre attention.

Agenda

9h30-10h15 (45 mn): les 3 discours protocolaires: Chedly AYARI, Anne LE LORIER et Laure BAEZA GIRALT.

10h15-11h (45mn): Point de presse et pause café.

11h-11h40: Mohamed SOUILEM et Laurent PAUL: "Le jumelage: objectifs, résultats et perspectives ouvertes pour la politique monétaire tunisienne".

11h40-12h00: BNP: "L'expérience polonaise de ciblage de l'inflation et leçons pour la Tunisie".

12h20-12h40: Françoise DRUMETZ: "Les réformes de la sphère financière en France dans les années 1980 et leçons pour la Tunisie" (formulation définitive par Françoise).

12h40-12h50: Mots de conclusion par Mohamed REKIK (pas de discours construit).

13h: Déjeuner offert par Chedly AYARI.

Les gouverneurs restent au point presse (exercice de questions/réponses + interviews individuels si accord préalable)